



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Monsieur  
Ueli Maurer  
Chef du département fédéral des finances  
Bernerhof  
3003 Berne

*Fribourg, le 26 septembre 2017*

**Procédure de consultation relative à la loi fédérale sur le calcul de la réduction pour participation en cas d'émission d'instruments dans le cadre du régime des établissements financiers trop grands pour être mis en faillite**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous nous référons à la consultation mentionnée sous rubrique et avons l'avantage de vous communiquer notre prise de position.

Comme la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF) et la Conférence suisse des impôts (CSI), nous regrettons l'inégalité de traitement que la révision proposée entraîne entre les maisons mères des banques d'importance systémique et les autres sociétés mères qui ne bénéficieront pas des mécanismes de correction de la réduction pour participation et doutons dès lors de la constitutionnalité de la mesure proposée. Compte tenu des circonstances, nous ne nous opposons toutefois pas au projet tel qu'il a été soumis en consultation.

Pour le surplus, nous nous référons aux considérations relevées dans la prise de position de la CDF et de la CSI.

Nous vous remercions de nous avoir consultés et vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de notre considération distinguée.

Maurice Ropraz  
Président

Au nom du Conseil d'Etat :



Danielle Gagnaux-Morel  
Chancelière d'Etat